



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Dermatose nodulaire contagieuse

Question au Gouvernement n° 928

Texte de la question

DERMATOSE NODULAIRE CONTAGIEUSE

Mme la présidente . La parole est à M. Julien Rancoule.

M. Julien Rancoule . Madame la ministre de l'agriculture, il y a quelques jours, sur le plateau de Sault, dans l'Aude, s'est tenue la quarante-huitième foire à l'élevage d'Espezel. Si les visiteurs étaient au rendez-vous, ils ont remarqué l'absence des bêtes, restées confinées en raison de cas de dermatose nodulaire bovine détectés dans les Pyrénées-Orientales.

Une réunion d'urgence s'est tenue sur place autour du préfet, des éleveurs et d'élus, dont je faisais partie. Je ne vous apprendrai rien sur l'inquiétude – et parfois la détresse – exprimée par ces passionnés, qui craignent que demain disparaissent des années de travail de sélection et d'attachement à leurs animaux.

L'idée d'un abattage total de leurs troupeaux leur est insoutenable. Ils appellent à une vaccination à la fois plus rapide et plus large. Vous avez récemment commandé 800 000 doses de vaccin, pour un cheptel français de 16 millions de bêtes. Nous pouvons donc légitimement nous demander si nous serons en mesure de répondre à cet épisode.

Force est de constater que les précédentes crises sanitaires ne nous ont rien appris : une fois encore, nous dépendons de l'étranger pour nous armer face au virus. Pourtant, une production souveraine de vaccins et un stock stratégique auraient permis une vaccination préventive et une réaction immédiate.

Les éleveurs subissent : soit ils se trouvent en zone réglementée – proches d'un foyer – et doivent vacciner leurs bêtes, ce qui les prive d'exportation pendant quatorze mois, soit ils sont en dehors de ces schémas théoriques et n'ont pas accès aux vaccins.

Face aux contraintes de l'Union européenne, une réponse pragmatique est nécessaire, mais elle ne peut se faire au détriment de la France. Allez-vous étendre plus largement la vaccination ? Allez-vous exiger de Bruxelles que les animaux vaccinés ne soient plus pénalisés lors des exportations ? À défaut, êtes-vous prête à suspendre les importations pour protéger nos éleveurs ?

À l'heure où Emmanuel Macron s'apprête à ratifier le Mercosur,...

M. Laurent Croizier . Ce n'est pas vrai !

M. Julien Rancouleallons-nous sauver ou sacrifier l'agriculture française ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe RN.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la souveraineté

alimentaire.

Mme Annie Genevard, *ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la souveraineté alimentaire* . Il faut le répéter, la dermatose nodulaire contagieuse bovine est redoutable, et il est essentiel de lutter contre cette maladie avec détermination et sérieux. Vous avez évoqué l'absence d'animaux à la foire : c'est exact. J'ai interdit les rassemblements festifs d'animaux sur les foires et les salons car ce sont des lieux potentiels de contamination. (*Mme Justine Gruet applaudit.*) C'est une mesure de bon sens.

M. Vincent Descoeur . Oui !

Mme Annie Genevard, *ministre* . Vous avez ensuite parlé de l'abattage : il est traumatisant pour les éleveurs, car le lien qui les unit à leur cheptel est profond, presque familial. Vous le savez, et je le sais aussi, venant moi-même d'une région d'élevage.

Qu'en est-il de la vaccination ? C'est un sujet très sensible, et je vous remercie sincèrement de l'avoir soulevé. La doctrine actuelle consiste à vacciner dans les zones où des foyers sont identifiés, afin d'empêcher la propagation – c'est le rôle traditionnel de la vaccination préventive.

Pourrions-nous vacciner l'intégralité du cheptel bovin français ? En avons-nous la capacité ? Vous avez raison : il nous faudrait davantage de laboratoires français – nous en avons d'excellents – capables de produire des doses en très grande quantité.

Pour l'instant, nous sommes au combat, sur le front. La priorité est de concentrer nos efforts sur les zones réglementées, là où les foyers infectieux sont actifs.

Ensuite, nous nous poserons la question – légitime – de la vaccination de l'ensemble du cheptel. Cela suppose deux conditions : disposer des ressources vaccinales nécessaires ; être en mesure d'en assumer les conséquences. En effet, paradoxalement, une zone totalement vaccinée perd son statut de zone indemne, et donc sa capacité à exporter ; ce n'est pas sans conséquences économiques. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe EPR et sur les bancs du groupe DR.*)

Mme la présidente . La parole est à M. Julien Rancoule.

M. Julien Rancoule . Vous n'avez pas répondu sur un point essentiel : il faut négocier avec l'Union européenne pour que les animaux vaccinés puissent être exportés. Aujourd'hui, ce n'est malheureusement pas le cas – vous l'avez d'ailleurs souligné. J'y insiste : il est donc impératif de négocier avec l'Union européenne, et de ne pas se contenter de simples constats. (*Applaudissements sur les bancs du groupe RN.*)

Mme Annie Genevard, *ministre* . Puis-je répondre ?

Mme la présidente . Non, madame la ministre, votre temps est écoulé. Vous pourrez échanger avec M. le député après les questions au gouvernement.

M. Patrick Hetzel . Elle avait des choses à dire !

Données clés

Auteur : [M. Julien Rancoule](#)

Circonscription : Aude (3^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 928

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture, agro-alimentaire et souveraineté alimentaire

Ministère attributaire : Agriculture, agro-alimentaire et souveraineté alimentaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 octobre 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 29 octobre 2025